



**Institut International d'Ingénierie** Rue de la Science - 01 BP 594  
- Ouagadougou 01 - BURKINA FASO  
Tél. : (+226) 50. 49. 28. 00 - Fax : (+226) 50. 49. 28. 01

Mail : 2ie@2ie-edu.org - [www.2ie-edu.org](http://www.2ie-edu.org)

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU  
MASTER 2,**

**MANAGEMENT DES ENTREPRISES & ORGANISATIONS,  
OPTION MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS  
HUMANITAIRES**

**THEME**

**« Analyse de la dimension genre dans la réponse humanitaire  
face à l'afflux de personnes déplacées internes au Burkina  
Faso »**

.02

**Présenté par :**

Harouna KIEMTORE

**Travaux dirigés par :**

Monsieur Yipenè Florent BAKOUAN

Secrétaire Permanent du Conseil National  
de Secours d'Urgence et de Réhabilitation  
(SP/CONASUR) Burkina Faso

**Promotion [2018/2019]**

## Citation



« Les conflits, les catastrophes naturelles ou les épidémies détériorent les moyens d'existence et forcent les femmes, les hommes, les filles et les garçons à adopter de nouvelles stratégies de survie. Certaines stratégies d'adaptation peuvent augmenter le risque de violence basée sur le genre ou affecter un des groupes plus que l'autre.

La prise en compte de l'égalité homme/ femme est essentielle dans le cadre d'une réponse humanitaire. L'égalité n'est ni un luxe ni une question de privilégier les femmes par rapport aux hommes ou vice versa. L'égalité homme/femme c'est s'assurer que la protection et l'assistance offertes soient conçues et mises en œuvre de façon à bénéficier aux femmes et aux hommes équitablement, en prenant en compte l'analyse de leurs besoins et capacités propres<sup>1</sup>. »

## Solidarité internationale

---

<sup>1</sup> *Solidarité internationale : La prise en considération du genre ; décembre 2014 ; document de positionnement page 4*

## REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé grâce au soutien des acteurs qui sont au premier plan de la réponse humanitaire au Burkina Faso.

Notre gratitude s'adresse à l'ensemble des travailleurs sociaux au niveau central comme au niveau local pour leur dévouement dans la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire au bénéfice des populations déplacées.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à Monsieur. Yipenè Florent BAKOUAN pour son encadrement, son orientation, ses conseils et la disponibilité qu'il nous a témoignés pour nous permettre de mener à bien ce travail.

Nous exprimons nos vifs remerciements à monsieur le Directeur Général de 2IE et à l'ensemble du corps enseignant pour l'opportunité de formation offerte et pour tout ce que nous avons pu apprendre. Nous n'oublions pas notre coordonnatrice Madame Sylvie OUEDRAOGO, qui a été toujours disponible.

## **DEDICACE**

Nous voudrions dédier ce travail à la mémoire de notre mère disparue au cours de l'année 2020. Qu'elle trouve dans ce geste, le témoignage de notre profonde reconnaissance pour tout ce qu'elle a été pour nous.

A ma femme Marie Blanche, à mes enfants Nayiné, Béni et Himed Elric qui m'ont toujours supporté et encouragé tout au long de ma formation.

## RESUME

Pour faire face à l'afflux de Personnes Déplacées Internes (PDI), le Burkina Faso a élaboré en janvier 2019 un plan de réponse. Ce document stratégique de la réponse humanitaire devrait tenir compte du genre conformément aux principes humanitaires et à la loi.

L'objet de cette étude est de faire une analyse genre du plan de réponse de janvier 2019.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que dans la conception du plan de réponse, le genre n'a pas été pris en compte. Non seulement le contexte ne fait pas référence aux préoccupations qui peuvent être spécifiques aux femmes ou aux hommes, mais aussi, les conséquences répertoriées ne se particularisent pas selon le sexe. La formulation des objectifs et des actions prioritaires ne laisse pas entrevoir un volet relatif aux inégalités de genre.

Contrairement à la planification, la mise en œuvre du plan montre une prise en compte du genre. Sur certains sites d'accueil, les PDI bénéficient de tentes familiales, d'installations sanitaires séparées ainsi que de l'eau potable à proximité. En matière de santé, des kits d'hygiène et de dignité ont été fournis. Un sous-cluster « Violences basées sur le genre (VBG) » a été mis en place dans le cluster « Protection ». Toutefois, certaines données de la mise en œuvre du plan restent globales et ne sont pas disponibles selon les sexes.

Sur la base de ces résultats d'analyse, nous recommandons de renforcer les compétences des acteurs en matière de planification et de capitalisation genre sensible.

### **Mots clés :**

---

Personnes Déplacées Internes

Plan de réponse

Genre

Prise en compte du genre

Analyse genre

## **ABSTRACT**

To deal with the influx of Internally Displaced Persons (IDPs), Burkina Faso developed a response plan in January 2019. This humanitarian response strategic document should take gender into account in accordance with humanitarian principles and the law.

The purpose of this study is to do a gender analysis of the January 2019 response plan, including the conceptual framework and the implementation actions undertaken.

The results we have achieved show that in the design of the response plan, gender was not sufficiently taken into account. Not only does the context not refer to concerns that may be specific to women or men, but also, the consequences listed are not gender specific. The formulation of the objectives and priority actions does not suggest a component relating to gender inequalities.

Unlike planning, the implementation of the plan shows that gender is taken into account. In some reception sites, IDPs benefit from family tents, separate sanitation facilities and near by drinking water. In the area of health, hygiene and dignity kits have been provided. A VBG cluster has been set up in the protection sector. However, some data are not disaggregated by sex.

Based on these analysis results, we recommend strengthening the skills of stakeholders in terms of gender-sensitive planning and capitalization.

### **Keywords:**

---

- 1- Internally Displaced Persons
- 2- Response plan
- 3- Gender
- 4- Gender mainstreaming
- 5- Gender analysis

## LISTE DES ABREVIATIONS

AME	:	Articles Ménagers Essentiels
AN	:	Assemblée Nationale
CONASUR	:	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
EHA	:	Eau, Hygiène et Assainissement
MAS	:	Malnutrition Aigüe Sévère
MFSNFAH	:	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
PD	:	Personnes Déplacées
PDI	:	Personne Déplacée Interne
PNG	:	Politique Nationale Genre
RHU	:	Refugee House Unit
SP/CONAP genre:	:	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du genre
SP/CONASUR	:	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
VBG	:	Violence Basée sur le Genre

# SOMMAIRE

CITATION.....	I
REMERCIEMENTS .....	II
DEDICACE.....	III
ABSTRACT .....	V
LISTE DES ABREVIATIONS .....	VI
SOMMAIRE .....	1
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX .....	3
<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
1.1 APERÇU GENERAL SUR LE BURKINA FASO.....	4
1.2 CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	4
1.3 PROBLEMATIQUE.....	5
<b>2 OBJECTIFS .....</b>	<b>7</b>
2.1 OBJECTIF GENERAL.....	7
2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	7
<b>3 MATERIELS ET METHODES .....</b>	<b>8</b>
3.1 L'EXPLORATION DOCUMENTAIRE.....	8
3.2 LES ENTRETIENS.....	9
3.3 LES FOCUS GROUP.....	9
3.4 L'OBSERVATION.....	9
3.5 MATERIEL ET OUTILS .....	10
<b>4 CLARIFICATION CONCEPTUELLE .....</b>	<b>10</b>
4.1 LE GENRE .....	10
4.2 PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI) .....	11
4.3 LE PLAN DE REPONSE .....	11
4.4 LA PRISE EN COMPTE DU GENRE .....	12
4.5 L'ANALYSE GENRE .....	12
<b>5 RESULTATS.....</b>	<b>12</b>
5.1 LA DIMENSION « GENRE » DANS LE CADRE CONCEPTUEL DU PLAN DE REPONSE .....	12
5.1.1 <i>La mise en contexte du plan de réponse</i> .....	12
5.1.2 <i>Les résultats au niveau de la justification</i> .....	13
5.1.3 <i>Identification des besoins</i> .....	13
5.1.4 <i>la définition des objectifs du plan de réponse</i> .....	14
5.1.5 <i>les actions prioritaires</i> .....	14
5.1.6 <i>Compétences des acteurs en matière de planification sensible au genre</i> .....	15
5.2 LA DIMENSION GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'URGENCE .....	18
5.2.1 <i>Les abris et le matériel de survie</i> .....	18
5.2.2 <i>L'assistance alimentaire</i> .....	19
5.2.3 <i>La santé et la nutrition</i> .....	19
5.2.4 <i>La protection</i> .....	19
5.2.5 <i>L'éducation</i> .....	20
5.2.6 <i>L'eau, hygiène et l'assainissement</i> .....	20
5.2.7 <i>La coordination</i> .....	20
<b>6 DISCUSSION ET ANALYSES.....</b>	<b>22</b>



6.1	ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS LIES AU CADRE CONCEPTUEL.....	22
6.1.1	<i>Le contexte</i> .....	22
6.1.2	<i>La justification</i> .....	22
6.1.3	<i>Les objectifs</i> .....	23
6.1.4	<i>Les actions prioritaires</i> .....	23
6.1.5	<i>Connaissance et utilisation des outils de planification sensible au genre</i> .....	23
6.2	LA DIMENSION GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE REPOSE.....	24
6.2.1	<i>Les abris et le matériel de survie</i> .....	25
6.2.2	<i>L'assistance alimentaire</i> .....	25
6.2.3	<i>La santé, l'éducation et la nutrition</i> .....	26
6.2.4	<i>La protection</i> .....	26
6.2.5	<i>L'eau, hygiène et l'assainissement</i> .....	27
<b>7</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>27</b>
<b>8</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>28</b>
<b>9</b>	<b>BIBLIOGRPHIE</b> .....	<b>30</b>
	<b>ANNEXES N°1- GRILLE D'ANALYSE SOUS L'ANGLE DU GENRE DES POLITIQUES/STRATEGIES, PROGRAMMES ET PROJETS</b> .....	<b>31</b>
	<b>ANNEXE N°2 : GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INTEGRATION DU GENRE POUR LES POLITIQUES SECTORIELLES ..</b>	<b>34</b>

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Carte de la situation des PDI au Burkina-Faso .....	5
Figure 2 : Photo visite sur les sites d'accueil des PDI de Kongoussi Novembre 2019.....	18
Figure 3 : Photo prise sur un site d'accueil des PDI à Kongoussi .....	25
Tableau 1 : résumer des résultats des entretiens avec les acteurs impliqués dans la planification des actions de réponses .....	16
Tableau 2 : Schéma récapitulatif des résultats.....	17
Tableau 3 : cadre technique de coordination des interventions en faveur des Personnes déplacées internes .....	21

# 1 INTRODUCTION

---

## 1.1 Aperçu général sur le Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique occidentale, dans la boucle du Niger. Il a une superficie de 274000 km<sup>2</sup>. Le pays est limité au nord et à l'ouest par le Mali, au sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, au sud-est par le Bénin et au nord-est par le Niger. Il s'étend sur 480 km du nord au sud et sur 820 km de l'ouest à l'est. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, le pays avait une population totale de 14 017 262 habitants dont 7 248 523 femmes (51,7%) et 6 768 739 hommes (48,8%). En 2016, la population du Burkina Faso était estimée à 19 034 397 habitants, et selon les projections, elle pourrait atteindre 21 510 181 habitants en 2020<sup>2</sup>.

## 1.2 Contexte de l'étude

Le Burkina Faso a connu ses premières attaques terroristes en 2015. La récurrence de ces attaques à partir de 2016, a entraîné le déplacement d'un nombre important de personnes. En 2019, la situation sécuritaire du pays continue de se dégrader entraînant ainsi l'aggravation de la situation humanitaire. La persistance et la violence des attaques armées obligent des centaines de milliers de personnes à fuir leur domicile. Selon les chiffres publiés par OCHA à la date du 8 décembre 2019 :

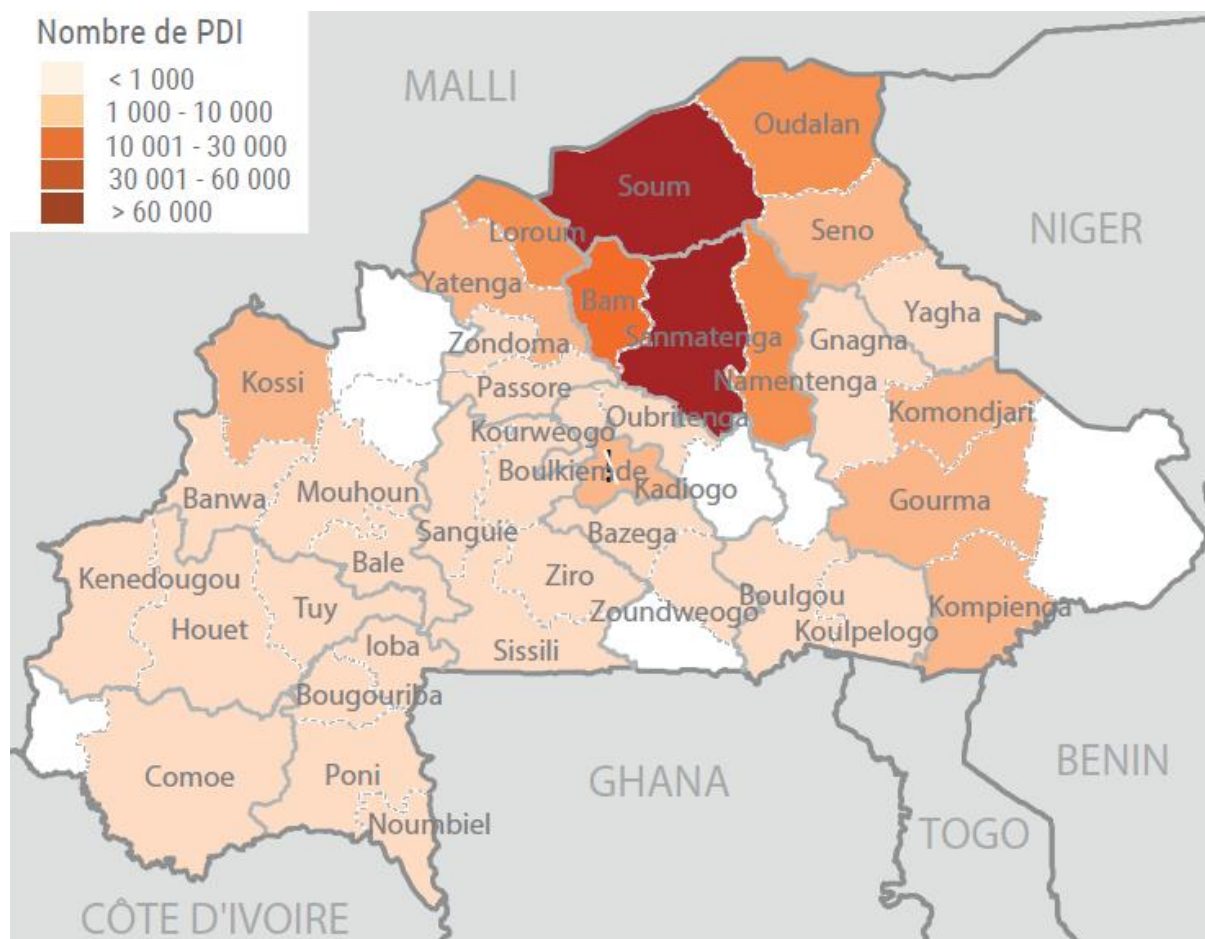
- plus de 486 000 personnes ont été forcées de quitter leurs foyers ;
- plus de 95% des personnes déplacées internes sont accueillies dans des communautés hôtes ;
- plus de 268 000 élèves sont privés de scolarisation avec 1845 écoles fermées.

Si les 13 régions du pays accueillent des personnes déplacées internes, il faut retenir que les régions du Sahel, du Centre-Nord et de l'Est sont celles qui enregistrent le plus de déplacés internes.

En raison de l'insécurité, les perspectives de retour restent très faibles, ce qui augmente les besoins des familles déplacées et des familles hôtes et nécessite une réponse humanitaire accrue.,

---

<sup>2</sup> Selon le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).



Source : <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/> du 8 décembre 2019

Figure 1 : Carte d la situation des PDI au Burkina-Faso

### 1.3 Problématique

Issue d'une société à prédominance « patriarcale », la femme Burkinabé demeure confrontée à certaines représentations sociales qui limitent son plein épanouissement et sa pleine participation au processus de développement malgré sa forte proportion au sein de la population générale (51%)<sup>3</sup>

Pour réduire les inégalités qui sont le plus souvent défavorables aux femmes, le Burkina Faso a adopté la Politique Nationale Genre (PNG) en juillet 2009, traduisant ainsi la volonté politique du pays de construire un développement inclusif et équitable, sans aucune distinction basée sur l'appartenance sexuelle. La stratégie de mise en

<sup>3</sup> RGPH 2006

œuvre de la PNG a été la promotion de l'intégration de l'approche genre dans tous les projets et programmes de développement y compris les plans de réponse en cas de catastrophe ou de crise humanitaire.

La nécessité de prendre en compte le genre dans la prévention et la gestion des risques et catastrophes, plus particulièrement dans la formulation de la politique, la planification, la prévention, l'organisation des opérations de secours, le développement des capacités ainsi que la reconstruction, est une exigence des principes humanitaires et de la loi 012-2014/AN<sup>4</sup> portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes du 22 avril 2014 qui fait du genre un des principes de base de son opérationnalisation.

Aussi, le cadre des cycles des programmes humanitaires recommande la prise en compte du genre dans les différentes étapes du cycle de la réponse humanitaire notamment l'aperçu des besoins humanitaires, le plan de réponse stratégique, la mobilisation des ressources et le suivi évaluation.

Après donc une analyse compréhensive de la crise par les acteurs humanitaires qui a permis d'établir l'aperçu des besoins humanitaires du Burkina Faso en janvier 2019 et de les prioriser, le pays a élaboré son plan de réponse stratégique. Pour être de qualité, ce plan devrait dans sa conception comme dans sa mise en œuvre apporter des réponses à certaines questions dont les suivantes :

- le contexte et l'analyse de la situation explorent-ils les différents problèmes et priorités auxquels sont confrontés les hommes et les femmes ?
- existent-ils des objectifs et des actions prioritaires clairement formulés en faveur de l'un ou de l'autre sexe ?
- les activités et les indicateurs sont-ils bien ventilés par genre ?

Partant du postulat que ces exigences conditionnent la qualité du processus de la réponse humanitaire, nous avons voulu à travers cette étude nous interroger sur l'efficacité sous l'angle du genre du plan de réponse. Il s'est agi donc de comprendre si le plan de réponse a été élaboré de sorte que les PDI bénéficient de manière égale des interventions et que les inégalités existantes entre hommes et femmes ne soient pas perpétuées.

Comment à travers ce plan, les préoccupations des femmes et des hommes déplacés internes sont examinées et prises en charge ? Telle est la question principale qui porte

---

<sup>4</sup> IV<sup>e</sup> République cinquième législature

la problématique de notre recherche dont le thème est « **analyse de la dimension genre dans la réponse humanitaire face à l'afflux de personnes déplacées internes au Burkina Faso** ».

Autour de cette question centrale notre étude répond aux questions spécifiques suivantes :

- la dimension genre est-elle prise en compte à chaque étape de l'élaboration du plan de réponse humanitaire face à l'afflux des PDI ?
- les actions de réponse mises en œuvre sur le terrain correspondent-elles aux besoins prioritaires spécifiques aux femmes et aux hommes ?

Cette étude va donc s'articuler autour des points suivants :

- objectifs de l'étude ;
- méthodologie ;
- résultats ;
- discussions et analyses ;
- recommandations.

## **2 OBJECTIFS**

---

### **2.1 Objectif général**

A travers cette étude nous cherchons à contribuer à la prise en compte de la dimension genre dans la réponse humanitaire destinée aux PDI au Burkina Faso. Il s'agit donc de manière globale, d'élucider le degré d'intégration de la dimension genre dans le processus de la réponse prenant en compte la planification et la mise en œuvre des actions de réponse aux besoins des PDI.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, il s'agira de :

- examiner la dimension genre dans chaque étape du processus global d'élaboration du plan de réponse humanitaire face à l'afflux des PDI ?

- analyser les actions de réponse en lien avec les besoins spécifiques des femmes et des hommes ;
- faire des propositions de renforcement de la prise en compte du genre dans la réponse humanitaire face à l'afflux des PDI.

### 3 MATERIELS ET METHODES

---

---

L'approche méthodologique utilisée dans cette recherche a consisté en une analyse documentaire, des sorties de visite de sites et d'entretiens avec les acteurs de la réponse humanitaire et des focus group avec les PDI.

#### 3.1 L'exploration documentaire

Elle a consisté à l'examen des documents de planification de la réponse humanitaire élaborés en début d'année 2019 pour faire face à l'afflux des PDI. L'examen du plan d'urgence humanitaire du Burkina nous a permis, à travers l'aperçu humanitaire qu'il propose, de cerner la réalité de la situation de la crise en termes de personnes affectées ainsi que les besoins urgents à combler.

Nous avons également examiné la loi 012-2014/AN, pour nous rendre compte que l'un des principes de cette loi porte sur la prise en compte du genre dans le processus de planification, d'exécution et d'évaluation de la réponse humanitaire. Un autre document que nous avons examiné a été le guide d'intégration du genre dans le cycle de programme humanitaire<sup>5</sup>. Ce document fournit des standards pour l'intégration de la question du genre dès la première phase d'urgence et constitue un outil utile pour s'assurer que les problématiques du genre sont prises en compte lors des diagnostics, la planification d'urgence et les évaluations. L'exploitation de guide nous a permis de corroborer notre compréhension de la grille d'analyse sous l'angle du genre des politiques, projets et programmes qui a été notre outil de référence dans ce travail d'analyse de ce plan de réponse.

Enfin nous avons examiné le plan de réponse de janvier 2019, notamment la formulation du cadre conceptuel, en explorant les données liées au contexte, la

---

<sup>5</sup> *Humanitarian Programme Cycle Reference Module, OCHA, 2013*

justification du plan de réponse, les besoins prioritaires et les objectifs ainsi que les actions retenues. Les éléments du plan de réponse notamment le contexte et justification, les objectifs, les actions retenues ont donc été scrutés sous l'angle du genre. Le document de bilan de mise en œuvre des actions a été également exploité pour l'analyse des résultats de mise en œuvre des activités.

### **3.2 Les entretiens**

Les entretiens avec les acteurs ont visé ceux en charge de la planification de la réponse humanitaire au SP/CONASUR et ceux en charge de la mise en œuvre des actions de réponse notamment les travailleurs sociaux sur le terrain.

Avec les acteurs du dispositif de coordination de la réponse humanitaire, il s'est agi de cerner leur degré d'appropriation du principe genre dans la formulation de la réponse humanitaire. Il s'agissait également d'apprécier leur connaissance des outils de planification genre sensible et leur compétence en matière de prise en compte du genre dans la formulation des plans de réponse.

Avec les acteurs de la chaîne de mise en œuvre des actions contenues dans le plan, notamment les travailleurs sociaux dans les régions à forte concentration des PDI (Sahel, Centre-Nord), et autres acteurs, les entretiens ont été organisés pour évaluer la prise en compte de la dimension genre dans le processus de mise en œuvre des actions de réponse aux besoins des hommes et des femmes déplacés internes.

### **3.3 Les focus group**

Le focus group a été utilisé comme technique d'entretien avec les PDI sur les sites que nous avons visités notamment les sites de Kongoussi dans le Centre-Nord. Ces focus group ont permis de recueillir les avis des PDI sur l'arrimage de la réponse humanitaire avec leurs besoins spécifiques suivant qu'elles sont hommes ou femmes. Cinq focus ont été organisés à Kongoussi dans cinq (5) sites d'accueil des PDI.

### **3.4 L'observation**

Nous avons également procédé par observation directe sur le terrain de l'organisation des secours d'urgence au profit des PDI notamment dans les sites d'accueil à Dori, à



Kaya et à Kongoussi. Cette observation directe nous permet de nous rendre compte des réalités de mise en œuvre du plan de réponse, notamment la pertinence des actions de réponse quant à la satisfaction des besoins des femmes et des hommes PDI.

### **3.5 Matériel et outils**

Le matériel de travail que nous avons utilisé lors de cette étude était constitué d'une tablette pour l'enregistrement vocale lors des entretiens et des focus group. Nous avons également utilisé un appareil photo pour la prise d'images lors de notre passage sur les sites des PDI.

Quant aux outils nous avons utilisés la grille d'analyse sous l'angle du genre des politiques, projets et programmes du secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du genre (SP/CONAP/genre) pour l'analyse des éléments de contexte, la formulation des objectifs et la détermination des actions de mise en œuvre, les données issues des rapports d'exécution du plan de réponse. Des guides d'entretien et de focus group ont été également utilisés pour mieux appréhender la prise en compte du genre dans cette réponse humanitaire.

## **4 Clarification conceptuelle**

---

### **4.1 Le genre**

Pour l'UNESCO « le genre fait référence aux rôles et responsabilités, dévolus aux hommes et aux femmes, qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures ». Dans le guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles du Burkina Faso, le genre est défini comme "une construction sociale, c'est un fait de culture qui se réfère au caractère social acquis et non biologique. « Genre » vient du mot anglais « Gender », il est difficile à traduire dans les différentes langues par un mot qui renfermerait son contenu réel. Le genre tient compte des rapports et des relations qui existent entre les hommes et les femmes dans leurs rôles, responsabilités et besoins qui sont déterminés par le contexte social, culturel, politique, économique, etc. mais non par le sexe qui est lié aux caractéristiques biologiques. Au niveau de

l'individu et du ménage le genre renvoie aux comportements, aux attitudes, aux choix, aux rapports avec autrui, à l'image de soi, à l'auto-estime ; tandis qu'au niveau de la société il renvoie aux stéréotypes, aux préjugés, aux mythes, aux contrôles, à l'accès, à la participation<sup>6</sup>.

## 4.2 Personnes Déplacées Internes (PDI)

Selon la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (convention de Kampala), les "**Personnes déplacées**" sont « les personnes ou groupes de personnes ayant été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leurs habitations ou lieux habituels de résidence, en particulier après, ou afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et qui n'ont pas traversé une frontière d'État internationalement reconnue. » Le "Déplacement interne" étant « le mouvement, l'évacuation ou la réinstallation involontaires ou forcés des personnes ou groupes de personnes à l'intérieur des frontières internationalement reconnues d'un État. »

Dans le plan de réponse de janvier 2019 les personnes déplacées internes sont « des populations qui ont quitté leurs villages ou hameaux de culture pour s'établir dans d'autres localités à l'intérieur du pays en raison des attaques terroristes et des conflits intercommunautaires »<sup>7</sup>.

## 4.3 Le plan de réponse

Le plan de réponse est un document programmatique des actions de réponse humanitaire face à l'afflux des PDI, élaboré selon une démarche d'analyse des enjeux et défis inhérents à la situation des personnes déplacées (PD).

Selon OCHA<sup>8</sup>, un plan de réponse « intervient après la finalisation de l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) afin de développer des objectifs pertinents et mesurables. Le plan de réponse stratégique comporte deux volets : une stratégie nationale et les plans sectoriels. La stratégie nationale comprend les activités sectorielles, qui sont budgétisées afin de calculer le coût total du plan de réponse. »

---

<sup>6</sup> Guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles à la page 5

<sup>7</sup> Plan de réponse à l'afflux de personnes déplacées au Burkina Faso. page 5

<sup>8</sup> *Humanitarian Programme Cycle Reference Module, OCHA, 2013*

Le plan décrit donc les enjeux, identifie les besoins, définit les actions tout en énonçant le mécanisme de mise en œuvre et de coordination ainsi que le budget.

#### **4.4 La prise en compte du genre**

Dans les documents stratégiques, les questions de genre sont encore trop souvent ajoutées après coup, alors qu'il s'agit d'enjeux déterminants pour la réussite des interventions au profit des populations cibles.

Prendre en compte le genre dans le plan de réponse à l'afflux des PDI, implique la description des préoccupations de genre dans l'analyse contextuelle de la réponse humanitaire, l'identification des besoins qui peuvent être spécifiques aux femmes et ou hommes, la formulation des objectifs et des actions prioritaires genre sensibles. Aussi, la mise en œuvre des actions devrait tenir compte des aspects genre et la capitalisation des résultats doit présenter des données ventilées selon les sexes.

#### **4.5 L'analyse genre**

L'analyse du plan de réponse à l'afflux des PDI est un examen de la dimension genre dans tout le processus de la réponse humanitaire. Il s'agit de vérifier si les expériences et les besoins différents des femmes et des hommes déplacés internes sont pris en compte dans la réponse non seulement dans la conception du plan mais également dans sa mise en œuvre sur le terrain.

## **5 RESULTATS**

---

### **5.1 La dimension « genre » dans le cadre conceptuel du plan de réponse**

#### **5.1.1 La mise en contexte du plan de réponse**

La prise en compte de la dimension genre dans la mise en contexte implique qu'au-delà des préoccupations d'ordre général qui guident l'élaboration du plan de réponse, les problèmes spécifiques aux femmes et aux hommes soient clairement énoncés.

Dans la mise en contexte du présent plan de réponse, les principaux problèmes identifiés sont :

- la situation sécuritaire difficile dans certaines régions du pays et au Mali ;
- le déplacement massif de populations ;
- la fermeture de plusieurs écoles ;
- la suspension ou la réduction des services de santé.

### 5.1.2 Les résultats au niveau de la justification

Les attaques terroristes et les conflits intercommunautaires au Burkina Faso et au Mali sont les causes identifiées quant aux préoccupations énoncées dans la mise en contexte.

Pour ce qui concerne les conséquences de ces préoccupations, le plan de réponse humanitaire énonce ce qui suit :

- l'afflux des PD (86 691 en février et 486 000 en décembre 2019)
- la détresse psychosociale des PD ;
- la fermeture de près de 1000 écoles ;
- les difficultés de scolarisation de plus de 146.556 élèves ;
- la fermeture de formations sanitaires et la réduction de l'accès aux soins de santé à plus de **119.747 personnes**

### 5.1.3 Identification des besoins

L'analyse des objectifs sous l'angle du genre cherche à identifier parmi les besoins des PDI, les besoins en lien avec les conditions des femmes et des hommes.

L'exploration du document de plan de réponse montre que les besoins des populations déplacées ont été répartis selon que la personne soit déplacée interne, retournée, demandeur d'asile ou population hôte. Ces besoins ont été également répartis en tenant compte des besoins communs et des besoins spécifiques des différents types de déplacés.

#### ❖ **Besoins communs**

Les besoins communs se rapportent à l'accès à la terre, aux ressources pastorales, au logement, à l'alimentation, à une prise en charge psychosociale et aux services

sociaux de base (l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement). Les populations éprouvent aussi le besoin de sécurité et de protection.

#### ❖ **Besoins spécifiques des personnes déplacées internes**

- la recherche de leurs biens abandonnés (animaux, céréales, matériel, etc.) ;
- l'accès aux services de base (abris, alimentation, santé, nutrition, eau, hygiène et assainissement, protection, etc.) ;
- le retour à court terme dans leurs localités respectives ;
- la sécurisation de leurs localités d'accueil et leurs villages abandonnés ;
- l'accès à des sources de revenus pour les personnes à capacité d'auto prise en charge partielle, voire nulle, car ayant été dépouillés de tous leurs biens (animaux et matériels) ;
- l'aide financière et matérielle au démarrage d'activités génératrices de revenus.

#### **5.1.4 la définition des objectifs du plan de réponse**

Dans le plan de réponse, l'objectif général énoncé est de contribuer à la protection et à l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes déplacées. De manière spécifique, il ressort que le plan vise à :

- déterminer les secteurs clés de la réponse d'urgence à l'afflux des personnes déplacées ;
- apporter une assistance d'urgence aux personnes déplacées suivant les secteurs d'intervention prioritaires retenus ;
- assurer la préparation au relèvement des personnes déplacées ;
- mettre en œuvre des activités de relèvement au profit des personnes déplacées.

#### **5.1.5 les actions prioritaires**

La stratégie de mise en œuvre du plan de réponse à l'afflux des personnes déplacées repose sur trois axes d'intervention :

- la réponse d'urgence aux besoins des populations déplacées ;
- la préparation au relèvement ;
- le relèvement.

### ❖ La réponse d'urgence

Onze (11) secteurs d'interventions ont été identifiés comme des axes majeurs de la réponse d'urgence humanitaire. Il s'agit :

1. les abris et le matériel de survie ;
2. l'assistance alimentaire ;
3. la protection ;
4. la santé et la nutrition
5. l'eau, hygiène et l'assainissement
6. l'enregistrement et gestion de l'information
7. l'éducation ;
8. le transport ;
9. la coordination ;
10. la sécurité
11. Les moyens d'existence et Relèvement

### ❖ La préparation au relèvement

La préparation au relèvement consiste à anticiper et organiser les activités relatives au retour, à la réintégration et au renforcement des capacités de résilience des populations déplacées. Les activités retenues dans ce cadre portent sur la sensibilisation des populations sur la cohésion sociale, la pacification des rapports, le dialogue inclusif dans les différentes localités qui sont soit des zones de départ soit des zones d'établissement.

### ❖ Le relèvement des personnes déplacées

Le plan prévoit l'accompagnement des populations déplacées dans un premier temps pour leur retour dans leurs communautés respectives ou à s'établir dans les localités qu'elles auront choisies et validées de concert avec les populations hôtes.

En outre, des ressources seront mises à disposition pour leur permettre de reconstituer en partie leurs moyens de subsistance (animaux, maisons, etc.).

Les actions de relèvement sont étalées sur une période de six (06) mois, et les cibles sont essentiellement les personnes déplacées internes.

#### 5.1.6 Compétences des acteurs en matière de planification sensible au genre

En plus de s'intéresser au contenu du plan de réponse, nous avons également cherché à comprendre si les acteurs de la chaîne de planification de la réponse humanitaire bénéficient de compétences en matière de planification genre sensible. Les résultats indiquent que la majorité connaissent l'existence de la loi 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises

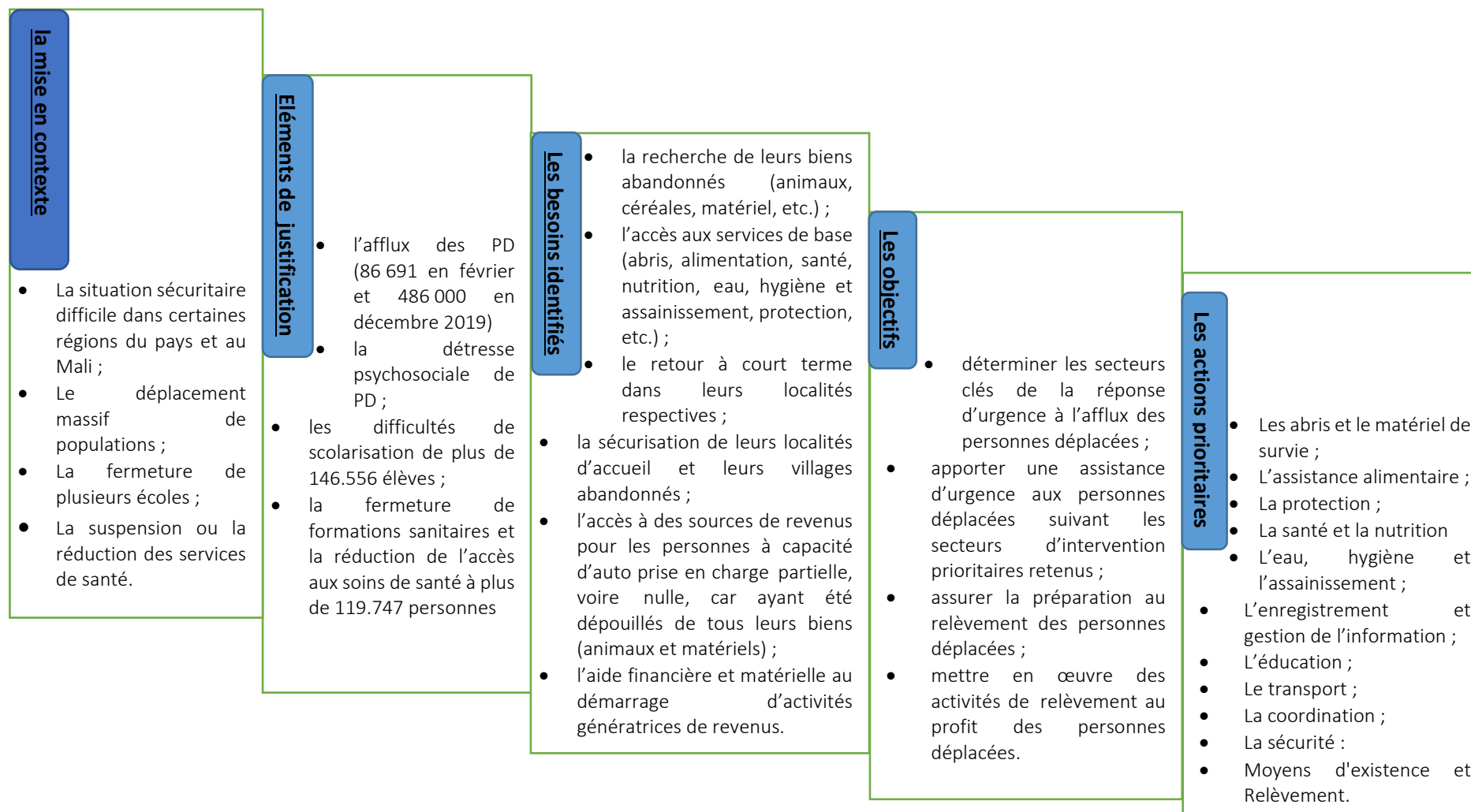
humanitaires et des catastrophes mais ne maîtrise pas son contenu notamment ces différents principes. Le guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles au Burkina Faso adopté en septembre 2011 reste peu connu ainsi que les outils de collecte de données existants pour l'élaboration d'un plan de réponse genre sensible. Le guide d'intégration genre dans le cycle de programme humanitaire n'est pas également connu, les acteurs n'ont pas de formation spécifique en genre et aucun spécialiste genre n'a accompagné le processus d'élaboration du plan de réponse de janvier 2019.

*Tableau 1 : résumer des résultats des entretiens avec les acteurs impliqués dans la planification des actions de réponses*

Question	% de succès
Connaissance de la loi 12 et son principe genre	75%
Connaissance du guide d'intégration genre dans le cycle de programme humanitaire	25%
Connaissance du guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles au Burkina Faso	00%
Utilisation d'outil de collecte et d'analyse des informations sur le genre au niveau de la phase préparatoire l'élaboration du plan de réponse	00%
Formation en matière de planification sensible au genre	00%

Source : entretien avec les acteurs impliqués dans la planification de la réponse ; novembre 2019

Tableau 2 : Schéma récapitulatif des résultats.





## 5.2 La dimension genre dans la mise en œuvre des actions d'urgence

Il s'agit ici de vérifier s'il existe des actions prioritaires qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et des hommes et si ces actions contribuent à la réduction des inégalités de genre.

L'analyse des actions de mise en œuvre a été faite à travers l'examen du bilan de juin, ainsi que de l'observation directe sur les sites d'accueil et des entretiens avec les acteurs sur le terrain, des focus group avec les PDI. On retient selon le secteur de l'offre de la réponse les résultats suivants :

### 5.2.1 Les abris et le matériel de survie

La réponse en matière d'abris et de matériel de survie est observable dans les zones à forte population de PDI notamment dans le Sahel, le centre nord et le nord. Selon le bilan du CONASUR de juin 2019, 137 Refugee House Unit (RHU) ont été fournis pour les sites de Foubé, Barsalogho et Arbinda, qui bénéficient également de tentes familiales.

Des vivres ont été distribués dans le centre Nord (Foubé Barsalogho) et le Sahel (Arbinda) avec les Articles Ménagers Essentiels (AME), qui comprenaient les couvertures, nattes, moustiquaires, kits de cuisine, bidons, kits hygiéniques, pots, bâches, brosses à dents, savons, seaux.



*Tableau 2 : photo visite sur les sites d'accueil des PDI de Kongoussi Novembre 2019*

### **5.2.2 L'assistance alimentaire**

Le bilan du plan de réponse présenté en juin 2019 indique que les interventions ont permis de toucher 128 901 personnes (125 682 PDI et 3 219 communautés hôtes) soit en vivres ou en coupons alimentaires durant le premier trimestre de l'année principalement dans 5 régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel). Pour l'assistance alimentaire d'urgence des PDI, la distribution de vivres (céréales, légumineuses et huile), de coupons alimentaires et d'intrants nutritionnels spécialisés pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée a été le mode utilisé.

### **5.2.3 La santé et la nutrition**

Il ressort du bilan de juin, la mise en place de poste de santé avec équipement et ressources humaines, fourniture d'intrants (kit médicaments estimé pour 10 000 personnes, kits de dignité, kits d'hygiène) et autre. Cela a permis à 135 589 PDI d'avoir accès aux soins médicaux et services de santé. Les communautés d'accueil également ont bénéficié des soins médicaux et de services de planification familiale, de promotion de la santé et de soutien psychosocial.

21 133 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) ont été admis dans le programme de prise en charge communautaire de la malnutrition entre janvier et mars 2019. Une campagne de supplémentation en vitamine A a été organisée pour 3 081 enfants de moins de 5 ans durant la campagne de vaccination contre la rougeole sur les sites de PDI de Barsalogo et Foubé dans le Centre Nord. 182 132 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de conseils et de soutien en alimentation du nourrisson et du jeune enfant à travers les groupes de soutien de femmes.

### **5.2.4 La protection**

La protection est organisée en sous-secteurs dont le sous-secteur VBG, le sous-secteur protection de l'enfant. Des actions de profilage de 44 682 (51% de femmes) PDI au Soum ont été réalisées ainsi que le monitoring de protection permettant d'évaluer l'ampleur ou de détecter des vulnérabilités et les localités d'incidence.

85 cas de VBG ont été recensés et les victimes ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale permettant de réduire les troubles et les conséquences des violences subies.

Au niveau du sous-secteur Protection de l'Enfant, 3547 enfants (dont 1,730 \_filles) déplacés internes ont bénéficié d'un soutien psychosocial à travers des espaces amis des enfants principalement dans les régions du Centre nord et du Sahel, et 257 enfants vulnérables (157 filles) séparés de leurs familles ont été identifiés et pris en charge. Une aide en non-vivres et en cash transfer a été fournie à 515 enfants (250 filles) et 392 adolescent-e-s et jeunes PDI (233 filles) ont participé à des sessions de renforcement de compétences de vie courante dans la commune de Djibo notamment sur la prévention des séparations.

### **5.2.5 L'éducation**

En matière d'éducation, la réponse s'est concentrée sur la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage et le renforcement des capacités d'accueil des écoles des sites d'accueil des PDI dans les régions du Sahel et le Centre Nord. Mais sur le terrain, il faut dire que les difficultés sont réelles en termes d'effectivités des activités scolaires.

### **5.2.6 L'eau, hygiène et l'assainissement**

A la date du 3 juin 2019, 37 335 PDI et les communautés d'accueil ont bénéficié des interventions Eau Hygiène Assainissement (EHA) dans les régions du Sahel et du Centre Nord, dont 19 843 ayant accès à l'eau en qualité et quantité suffisantes pour la boisson et l'hygiène corporelle. 7 220 autres ont bénéficié de la construction d'infrastructures d'assainissement adéquat assurant la dignité et respectant le genre. Aussi, 27 974 personnes ont directement bénéficié des distributions des kits d'hygiène et des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène, de prévention des maladies d'origine hydrique et du lavage des mains.

### **5.2.7 La coordination**

La coordination de la mise en œuvre du plan de réponse est assurée par le SP/CONASUR et ses démembrements avec l'appui technique et financier des Agences du système des Nations Unies, les ONG de solidarité internationale etc.

Aussi, chaque membre sectoriel du CONASUR y participe sur le terrain à la mise en œuvre du plan de réponse. On peut, entre autres, citer le ministère en charge de l'action humanitaire, celui de la santé, de l'éducation, de la sécurité etc. La contribution des partenaires de l'Etat est présentée dans le tableau N°4 ci-dessous.

**Tableau 3 :** cadre technique de coordination des interventions en faveur des Personnes déplacées internes

Secteurs concernés	Point focal Gouvernement	Point focal Agence UN	Point focal ONG	Membres	Observateurs
<b>Education</b>	DAMSSE	UNICEF	Plan international	SOS SAHEL, ACRA, Plan international, DRC, Humanité & Inclusion, OXFAM, Terre des hommes Lausanne (Tdh), Save the Children International (SCI) UNHCR, UNICEF, PAM, DAMSSE	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Santé et Nutrition</b>	DLM/DN	UNICEF /UNFPA	Consortium CR/MDM	Solidarité Internationale (SI), ATAD, ALIM-KEOOGO, Consortium CR/MDM, SOS SAHEL, Plan international, Humanité & Inclusion, OXFAM, UNHCR, UNICEF, PAM, UNFPA, Save the Children International (SCI), MSF, Terre des hommes Lausanne (Tdh), DLM/DN	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Sécurité Alimentaire</b>	SE/CNSA	PAM, FAO	DRC	SI, ATAD, Consortium CR/MDM, SOS SAHEL, Plan international, ACRA, DRC, Humanité & Inclusion, UNHCR, OXFAM, VSF-B, Fondation Terre des Hommes Italie(TDHI), PAM, FAO, SE/CNSA, Terre des hommes Lausanne (Tdh)	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>WASH</b>	DGRE	UNICEF	OXFAM	SI, ATAD, SOS SAHEL, Plan international, ACRA, DRC, OXFAM, UNHCR, UNICEF, DGRE	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Protection/VB G</b>	DGPC	UNHCR	DRC	Plan international, ACRA, DRC, Humanité & Inclusion, OXFAM, UNHCR, UNICEF, PAM, UNFPA, OIM, SCI, Terre des hommes Lausanne (Tdh), DGPC	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Abris/NFI et Logistiques</b>	CONASUR	UNHCR/PAM	OXFAM	SI, Consortium CR/MDM, Plan international, Humanité & Inclusion, OXFAM, Save the Children International (SCI), UNHCR, UNHABITAT, PAM, CONASUR	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Moyens de subsistance /Relèvement</b>	CONASUR	PNUD	DRC	SI, ATAD, SOS SAHEL, PNUD, Plan international, ACRA, UNHCR, Humanité & Inclusion, CONASUR, PAM, FAO, SCI, OXFAM	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Enregistrement et gestion des données</b>	CONASUR/CORESUR	OIM, UNHCR	DRC	OCHA, Plan international, OIM, UNHCR, Humanité & Inclusion, CONASUR/CORESUR, PAM	Mouvements de la Croix Rouge CICR
<b>Coordination</b>	CONASUR	OCHA		OCHA, Plan international, Humanité & Inclusion, CONASUR, UNICEF, PAM	Mouvements de la Croix Rouge CICR

## **6 DISCUSSION ET ANALYSES**

### **6.1 Analyse et discussion des résultats liés au cadre conceptuel**

#### **6.1.1 Le contexte**

Les problèmes majeurs sur lesquels repose le contexte de la réponse humanitaire sont liés à la situation sécuritaire difficile dans certaines régions du Burkina Faso et au Mali. Il ressort également que cette situation sécuritaire difficile a provoqué un déplacement massif de population, la fermeture de plusieurs écoles, la suspension ou la réduction des offres de services de santé.

A la lecture donc du contexte de la réponse humanitaire, il est difficile d'apercevoir clairement établies les préoccupations spécifiques aux femmes et aux hommes. Il est vrai que la situation sécuritaire difficile affecte la population dans son ensemble que l'on soit femme ou homme déplacé interne, mais il serait aussi pertinent de pouvoir se rendre compte dans cette situation difficile, des préoccupations qui peuvent être propres aux femmes et aux hommes. Que ce soient le nombre de PDI, d'élèves ayant quitté le système scolaire, les personnes affectées par la suspension des offres des services de santé, les chiffres mentionnés dans le plan de réponse restent globaux et non désagrégés par sexe.

#### **6.1.2 La justification**

En matière de prise en compte du genre dans la justification du plan de réponse, il s'agit de s'interroger au préalable sur les liens possibles entre les causes des problèmes identifiés et les rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes dans les zones à fort défi sécuritaire. Il s'agit également de décliner les conséquences qui touchent les femmes et celles spécifiques aux hommes.

A l'analyse, les causes des problèmes que connaissent les PDI sont basées sur les attaques terroristes et les conflits intercommunautaires sans lien apparent avec les rôles de genre dans les zones à fort défis sécuritaire. Les conséquences présentées sont aussi globales sans précision de ce qui peut être propre aux femmes et aux hommes. Pourtant, du fait que la population en général au Burkina soit en majorité féminine et que les attaques terroristes feraient plus de victimes chez les hommes que chez les femmes, on pourrait penser que les PDI sont majoritairement des femmes.

Aussi, la détresse psychosociale, la suspension des offres de service en matière de santé affecteraient plus la gente féminine que celle masculine.

### **6.1.3 Les objectifs**

Des objectifs sensibles au genre doivent énoncer des changements escomptés au niveau des hommes et des femmes, des changements permettant de réduire les inégalités de sexes.

A moyen et à long terme, les objectifs visés dans le plan de réponse portent sur la satisfaction des besoins d'urgence et les besoins de relèvement.

A l'analyse, la formulation de ces objectifs ne discrimine ni les hommes ni les femmes. Cependant, ces objectifs restent globaux par rapport aux problèmes des hommes et des femmes. Par conséquent ils ne permettent pas de voir les changements escomptés au niveau des hommes et de femmes. Des précisions seraient nécessaires pour mieux marquer la prise en compte du genre dans la définition de ces objectifs.

### **6.1.4 Les actions prioritaires**

A l'analyse, les différentes actions prioritaires définies dans le plan de réponse prennent en compte les droits des PDI en cherchant à répondre de manière urgente à leur droit à la protection, à la santé, à l'éducation, à un abri commode, à l'eau et à la nourriture. Après les urgences, les actions de relèvement formulées visent de manière globale à faire de sorte que chaque PDI retrouve une vie normale dans sa communauté d'origine ou d'accueil.

Seulement, Aucune action prioritaire n'a été spécifiquement formulée en direction des femmes ni spécifiquement en faveur des hommes. De cette manière, même si des changements positifs en matière d'inégalités entre hommes et femmes déplacés internes sont envisageables grâce à ces actions, il sera difficile de capitaliser les effets de changements sur les femmes et les hommes.

### **6.1.5 Connaissance et utilisation des outils de planification sensible au genre**

Les entretiens avec les acteurs de la chaîne de planification montrent que les questions de genre n'ont pas été posées dans le processus de la planification comme souhaité dans les documents de planification des plans ou projets sensibles au genre. Les

acteurs connaissent l'existence de la loi 12/2014/AN mais la plupart ignore son principe fondamental selon lequel l'intérêt et les contributions des femmes et des groupes vulnérables dans la société doivent être pris en compte dans la prévention et la gestion des risques et catastrophes et, plus particulièrement dans la formulation de la politique, la planification, la prévention, l'organisation des opérations de secours, le développement des capacités ainsi que la reconstruction.

Ils ignorent l'existence du guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles au Burkina Faso et méconnaissent le guide d'intégration genre dans le cycle de programme humanitaire. Dans la planification, aucun outil de collecte et d'analyse des informations sur le genre n'a été utilisé au niveau de la phase préparatoire de l'élaboration de ce plan de réponse de janvier 2019.

Les acteurs n'avaient pas reçu de formation sur la planification sensible au genre et ils n'avaient également pas bénéficié du concours d'un spécialiste genre dans leur tâche. Ces résultats viennent corroborer les insuffisances relatives à la prise en compte du genre que révèle l'analyse des différentes composantes du document.

## **6.2 LA DIMENSION GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE REPONSE**

La mise en œuvre des actions de réponse à l'afflux des PDI planifiées dans le plan de réponse a été beaucoup centrée sur la réponse d'urgence aux besoins des populations déplacées. Du fait des attaques terroristes et de l'insécurité dans les sites d'accueil des PDI, les actions de relèvement sont au stade de planification.

L'analyse de cette étape du plan de réponse va donc s'intéresser aux axes majeurs de la réponse d'urgence humanitaire dont les effets sont observables sur la population des PDI.



### 6.2.1 Les abris et le matériel de survie



Figure 3 : photo prise sur un site d'accueil des PDI à Kongoussi

Au regard du bilan des actions en termes d'abris et d'octroi de matériel de survie, et tenant compte de l'observation sur les sites d'accueil des PDI, les abris et le matériel fournis répondent à un besoin d'urgence des PDI d'avoir un lieu pour se mettre à couvert ainsi que du matériel

indispensable à leurs besoins courants. On remarque sur les sites, surtout à Kongoussi dans le nord, que plusieurs PDI se sont fabriquées des abris d'infortune avec du plastique et du bois à côté des tentes offertes grâce aux actions du plan de réponse. La raison évoquée porte sur l'insuffisance des tentes mais également le manque d'intimité dans les tentes même dites familiales. Ni les femmes ni les hommes ne se sentent à l'aise d'être dans une même tente sans cloisonnement même s'il s'agit de la même famille. Aussi, dans certains sites, les toilettes restent communes pour les hommes et pour les femmes.

Quant au bilan, les chiffres ne sont pas désagrégés par sexe permettant d'indiquer le nombre de femmes et d'hommes bénéficiaires des abris et des articles Ménagers Essentiels (AME)

### 6.2.2 L'assistance alimentaire

Au niveau de l'assistance alimentaire aux PDI, la critique en lien avec la prise en compte du genre porte sur la capitalisation des actions notamment la présentation du bilan en termes de personnes touchées. Les chiffres de personnes bénéficiaires ne sont pas désagrégés par sexe ; ce qui ne permet pas de cerner si cette mise à disposition de vivres a plus bénéficié aux femmes ou aux hommes et dans quelle mesure l'assistance alimentaire contribue ou non à réduire les inégalités existantes entre hommes et femmes. On pourrait penser à la pénibilité et au temps de travail des femmes et des hommes, notamment à l'existence des moyens permettant de réduire



la pénibilité et le temps de transformation des aliments qui relève d'habitude du rôle des femmes dans les zones à fort défis sécuritaire.

### **6.2.3 La santé, l'éducation et la nutrition**

Pour ce qui concerne les actions de réponse en matière de santé, d'éducation et de nutrition on constate que ces actions tiennent compte des besoins des femmes et des hommes déplacés internes au regard du contenu des intrants (kit médicaments estimé, kits de dignité, kits d'hygiène). Aussi des actions en rapport avec les besoins spécifiques des femmes enceintes et allaitantes ont été réalisées.

On peut retenir donc que les actions spécifiques ont été initiées en direction des femmes notamment des séances de sensibilisation sur la planification familiale, la fourniture de kits de dignité, kits d'hygiène, les actions de sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes.

Seulement, les données sur les bénéficiaires restent globales et non désagrégées selon le sexe. Parmi les 135 589 PDI bénéficiaires de soins médicaux et services de santé, 21 133 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans le programme de prise en charge communautaire de la malnutrition, ou les 3 081 enfants de moins de 5 ans bénéficiaires de la campagne de supplémentation en vitamine A, il ne ressort ni de chiffres concernant les hommes et les femmes, ni de nombre de filles et de garçons concernés.

### **6.2.4 La protection**

Dans le domaine de la protection, on constate la création d'un cluster Violence Basées sur le Genre (VBG) ce qui indiquerait que le genre est bien pris en compte dans les actions de protection des PDI. Aussi, les résultats de ces actions notamment le profilage, l'identification des victimes (VBG, malnutrition, enfants séparés de leurs parents), les actions de formation, de soutien psychosocial et matériel, présentent des données désagrégées selon le sexe et permettant de distinguer parmi les bénéficiaires les femmes, les hommes, les filles et les garçons.

### 6.2.5 L'eau, hygiène et l'assainissement

En matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement, des efforts sont faits pour réduire le temps d'accès à une source d'eau potable pour les PDI notamment les femmes. Aussi, des infrastructures d'assainissement assurant la dignité et prenant en compte le genre sont réalisées dans certains sites d'accueil des PDI. Mais il reste des sites d'accueil où les toilettes sont artisanales et communes aux hommes et aux femmes. Notons également que le bilan dans ce secteur de l'eau, hygiène assainissement présente des chiffres non désagrégés par sexe. Combien de femmes et d'hommes profitent de la réduction du temps d'accès aux sources d'eau potables mise en place ? Les 27 974 personnes bénéficiaires des kits d'hygiène et des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène, de prévention des maladies d'origine hydrique et du lavage des mains sont-elles uniquement des femmes ? Voici des questions qui ne trouvent pas de réponses par simple exploitation du rapport-bilan de mise en œuvre du plan de réponse.

## 7 RECOMMANDATIONS

---

A l'issue de l'analyse des éléments conceptuels du document de planification de la réponse humanitaire face à l'afflux des PDI, ainsi que des actions de mise en œuvre entreprises sur le terrain, on note que les préoccupations de prise en compte du genre se posent surtout en termes de planification et de capitalisation des données.

Nous recommandons donc que les acteurs soient renforcés dans leur capacité à comprendre l'approche « genre » et à intégrer la dimension « genre » non seulement dans le processus de planification et de mise en œuvre des actions de réponses humanitaires mais également, dans la capitalisation des données ventilées par sexe. Cela pourrait être effectif à travers l'organisation de séances de formation sur la planification sensible au genre au profit du personnel cadre du SP/CONASUR. Une autre formation à l'endroit des acteurs au niveau local sur l'approche genre et la capitalisation des données selon le sexe serait également nécessaire.

En plus de ces séances de renforcement de capacités, nous préconisons au SP/CONASUR de recourir aux services d'un expert « genre » pour l'élaboration des plans de réponse futurs.

## 8 Conclusion

---

La prise en compte du genre dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans stratégiques de réponse aux urgences, catastrophes et crises constitue une mesure de respect des principes de l'action humanitaire et un élément essentiel de l'efficacité de la réponse. Dès lors que dans l'élaboration du contexte du plan de réponse, les préoccupations des femmes et de hommes sont clairement déterminées, il est plus aisé d'identifier les conséquences spécifiques ainsi que les besoins de réponse, de définir des objectifs pertinents et ciblés et d'engager des actions qui correspondent aux besoins spécifiques ou même pour la réduction des inégalités entre les sexes. Aussi, cette démarche de prise en compte des sollicitudes spécifiques liées aux sexes, facilite et rend possible la visualisation des résultats et des effets sous l'angle du genre de la mise en œuvre du plan avec des données ventilées selon le sexe.

Cette étude dont le thème a porté sur « analyse de la prise en compte de la dimension genre dans la réponse humanitaire face à l'afflux de personnes déplacées interne au Burkina Faso » a été réalisée à travers un examen du document de plan, des visites de sites d'accueil suivies de focus group avec des PDI, des entretiens avec des acteurs de la réponse et l'exploitation du bilan de la réponse présenté en juin 2019.

Il ressort de cette analyse que les préoccupations de genre et leurs conséquences n'ont pas été clairement identifiées dans la définition du contexte de la réponse, et que les formulations des objectifs et actions prioritaires n'ont pas fait référence aux sexospécifiques. Aussi, le bilan dans la plupart des secteurs de la réponse présente des données non ventilées par sexe.

Si dans la planification la question du genre n'a pas été clairement exprimée, on note cependant dans la mise œuvre du plan, des activités qui correspondent aux besoins spécifiques des femmes ou des hommes. Des activités de sensibilisation ont été menées au bénéfice des femmes enceintes et allaitantes, des articles ménagers, des

kits d'hygiène et de dignité ont été fournis, des victimes de VBG ont été prises en charge etc. Mais sans une définition claire des préoccupations de genre dans la planification, il sera difficile de cerner les changements positifs en lien avec la mise en œuvre du plan de réponse notamment au profit des femmes ou des hommes. Pour ce faire, nous recommandons le renforcement des capacités des acteurs en matière de planification sensible au genre et sur l'approche genre en général dans le but d'une meilleure prise en compte de la dimension genre dans le processus d'élaboration des nouveaux plans de réponses à venir au regard de la situation sécuritaire de plus en plus embarrassante du pays.

## 9 BIBLIOGRPHIE

- 1- Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire : février 2019 : Plan de réponse à l'afflux des Personnes déplacées Internes au Burkina Faso ;
- 2- OCHAT : Plan d'urgence 2019 du Burkina Faso, février 2019 ;
- 3- Comité permanent inter organisations. Mars 2008. Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire ;
- 4- Solidarité Internationale; décembre 2014. Prise en considération du genre ; document de positionnement :
- 5- ministère de l'économie et des finances : septembre 2011 : guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles au Burkina Faso
- 6- la loi n° 012-2014/AN du 22 avril 2014 portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes. Assemblée Nationale du Burkina Faso ;
- 7- Politique national genre Burkina Faso juillet 2009 ;
- 8- Plan de réponse pour la gestion des déplacés, retournés, demandeurs d'asile et de la population hôte dans la région du nord du Burkina Faso ; CONASUR juillet 2018 ;
- 9- Ressources de l'UE10 2iE

## ANNEXES N°1- Grille d'analyse sous l'angle du genre des politiques/stratégies, programmes et projets

### Echelle d'appréciation :

- A = genre aveugle
- B = partiellement genre sensible
- C = genre sensible
- D= non applicable

RUBRIQUES	REPOSE S	Echelle d'appréciation A, B, C, D
<b>1. MISSIONS DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU DOCUMENT</b>		
Quelles sont les missions de la structure mentionnées dans le document ?		
Ces missions prennent-elles en compte clairement les besoins spécifiques des femmes et des hommes ?		
<b>2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b>		
Quels sont les principaux problèmes de développement mentionnés dans le contexte ?		
Ces problèmes répertoriés sont-ils désagrégés par sexe ?		
Des inégalités liées au genre ont-elles été identifiées ? Lesquelles ?		
Quels sont les besoins spécifiques des hommes et des femmes mentionnés dans le contexte ?		
Est-ce avec des données désagrégées par sexe?		
Quelles sont les causes des problèmes mentionnés dans le contexte ? Ces causes sont-elles spécifiées selon le sexe ?		
Quelles en sont les conséquences sur les femmes et sur les hommes ?		
Quelles sont les solutions proposées pour résoudre ces problèmes ?		
Ces solutions sont-elles spécifiques aux hommes et aux femmes ?		
<b>3. OBJECTIFS</b>		
Quels sont les objectifs de la politique/stratégie, du programme ou du projet ?		
Ces objectifs prennent-ils en compte les problèmes spécifiques des femmes et des hommes ?		
Les objectifs poursuivis contribuent-ils à réduire les inégalités liées au genre ?		
Quelles inégalités risquent d'être renforcées par l'intervention de la politique/stratégie, du programme ou du projet ?		

<b>4. RESULTATS ATTENDUS</b>		
Les résultats attendus vont-ils concourir à résoudre les problèmes spécifiques des femmes et des hommes ?		
Ces résultats contribuent-ils à réduire les inégalités liées au genre ? Si non, quelles inégalités risquent d'être renforcées par l'atteinte de ces résultats ?		
<b>5. ACTIONS</b>		
Les actions contribuent-elles à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes ? Si oui, quelles sont ces actions ?		
Y a-t-il des actions qui portent uniquement sur les hommes ou sur les femmes ? Si oui, lesquelles ?		
Y a-t-il des actions qui risquent d'entraîner un accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes ? Si oui, lesquelles ?		
<b>6. INDICATEURS</b>		
Les indicateurs sont-ils désagrégés par sexe ?		
Les indicateurs permettent-ils de mesurer l'évolution des inégalités entre les hommes et les femmes ? Si oui, citez quelques exemples.		
<b>7. ACTIVITES</b>		
Les activités prennent-elles en compte les besoins pratiques des hommes et des femmes ?		
Ces activités prennent-elles en compte les intérêts stratégiques des hommes et des femmes ?		
Ya-t-il des activités qui portent uniquement sur les hommes ou sur les femmes ? Si oui, lesquelles ?		
Les activités sont-elles à mesure de contribuer à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes ?		
Y a-t-il des activités qui risquent d'entraîner un accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes ?		
<b>8. PROGRAMMATION BUDGETAIRE</b>		
La programmation budgétaire prend-t-elle en compte les activités visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes ?		
Est-ce que les hommes et les femmes ont un accès équitable au niveau de l'allocation des ressources destinées à la mise en œuvre, de la politique/stratégie, du programme, ou du projet ?		
Ya-t-il une allocation budgétaire qui porte sur les activités visant uniquement les hommes ou les femmes ?		
La programmation budgétaire ne risque-elle pas d'entraîner un accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes ? Si oui, lesquelles ?		
<b>9. DISPOSITIF OPERATIONNEL</b>		

Les acteurs/trices de la mise en œuvre de la politique/stratégie, du programme ou du projet sont-ils clairement identifiés? Si oui, lesquels?		
Quels sont ceux qui sont chargés de la mise en œuvre des activités genre incluses dans la politique/stratégie, le programme ou le projet ? Ont-ils les capacités techniques requises ou doivent-ils faire appel à des ressources humaines externes ?		
La composition du personnel (les organes de pilotage, de coordination, les acteurs de mise en œuvre, etc.) ne renforce-t-elle pas les inégalités entre hommes et femmes ?		
<b>10. DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION</b>		
Les outils techniques prévus permettent-ils de collecter des données désagrégés par sexe ?		
Ces outils permettent-ils de rendre visible les inégalités entre les hommes et les femmes ?		
Ces outils permettent-ils d'apprécier l'évolution des inégalités observées entre les hommes et les femmes ?		
Les acteurs chargés de suivi et de l'évaluation sont-ils qualifiés pour apprécier l'évolution des inégalités observées entre les hommes et les femmes ?		
<b>11. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>		
Quelles sont les principales conclusions auxquelles l'analyse du document a permis d'aboutir en termes de prise en compte du genre ? Il s'agira ici de dire si le document est genre sensible, partiellement ou pas du tout genre sensible. Quelles recommandations peut-on formuler pour renforcer les acquis et corriger les insuffisances ?		



## Annexe N°2 : Grille d'évaluation de l'intégration du Genre\_pour les politiques sectorielles

Questions clés pour évaluer l'intégration du Genre	Constat dans le document de politique	Que peut-on faire ?
<p><b>Analyse du contenu de la mise en contexte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelles sont les missions du ministère qui sont mentionnées dans le document?</li> <li>▪ Existe-t-il une loi spécifique concernant le secteur? Est-ce que cette loi aborde la question des droits des hommes et des femmes dans le secteur ?</li> <li>▪ Quels sont les principaux problèmes de développement mentionnés dans la mise en contexte de la politique ou du programme?</li> <li>▪ Est-ce que les problèmes spécifiques des femmes et filles ainsi que des hommes et garçons ont été clairement répertoriés?</li> <li>▪ Est-ce que les problèmes des femmes sont mentionnés dans la mise en contexte?</li> <li>▪ Est-ce que les inégalités liées au genre ont été identifiées ? Si oui, est-ce avec des données désagrégées et chiffrées? Citer quelques phrases explicites qui mentionnent les questions genre?</li> </ul>		
<p><b>Analyse de la justification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelles sont les causes des problèmes et contraintes spécifiques des femmes et hommes dans le secteur concerné ? A-t-on mis en évidence les causes principales et les causes secondaires des problèmes et inégalités liées au genre dans le secteur?</li> <li>▪ Quelles sont les conséquences de ces questions sur les problèmes globaux de développement qui se posent dans le secteur ? Est-ce que ce lien a été clairement mis en exergue?</li> <li>▪ Est-ce que des actions prioritaires ont été suggérées pour chaque catégorie sociale dans le contenu de la politique et/ou du programme?</li> </ul>		
<p><b>Analyse des Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est-ce que les objectifs sont pertinents par rapport aux problèmes des hommes et des femmes?</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La formulation des objectifs est-elle faite de sorte pour qu'on voie les changements escomptés au niveau des hommes et des femmes au regard de leurs problèmes spécifiques mentionnés dans la mise en contexte?</li> </ul>		
<p><b>Analyse des résultats escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est-ce que les objectifs de la politique et/ou du programme sont pertinents par rapport aux problèmes globaux du secteur et aux problèmes spécifiques des hommes et des femmes?</li> <li>▪ La formulation des résultats est-elle faite de sorte à apporter des changements positifs dans la vie des hommes et des femmes au regard de leurs problèmes spécifiques mentionnés dans la mise en contexte de la politique ou le programme?</li> <li>▪ Est-ce que l'atteinte de ces résultats va entraîner un changement durable dans la vie des femmes et des hommes qui sont touchés par les problèmes du secteur ?</li> </ul>		
<p><b>Analyse des actions prioritaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les activités prioritaires ont-elles été choisies en fonction des droits des citoyens ou seulement en fonction des objectifs sectoriels généraux visés par la politique ou le programme?</li> <li>▪ La priorisation tient-elle compte de l'urgence de certaines actions ou est-elle faite sans considérée la suite logique à observer?</li> <li>▪ Y a-t-il parmi les actions prioritaires proposées certaines qui portent sur les femmes? Est-ce que certaines actions prioritaires concernent précisément les hommes ?</li> <li>▪ Est-ce que des actions prioritaires sont proposées pour réduire les problèmes et inégalités liées au genre décrits dans la mise en contexte et justification?</li> <li>▪ Après examen de l'ensemble des actions proposées, dites s'il est possible que ces actions entraînent un accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes?</li> </ul>		
<p><b>Analyse de la planification des activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est-ce que toutes les actions proposées en faveur des femmes et des hommes et celles visant</li> </ul>		

<p>la réduction des inégalités entre les sexes ont été incluses dans la planification des activités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelle appréciation faites-vous des actions et activités proposées ? Sont-elles pertinentes et efficaces pour apporter un changement dans le secteur ?</li> <li>▪ Sont-elles à mesure de contribuer à une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur et domaine couvert par la politique ou le programme?</li> </ul>		
<p><b>Analyse des indicateurs de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est-ce qu'il y a des indicateurs prévus pour mesurer l'atteinte des résultats du programme? Est-ce que les indicateurs sont quantitatifs et qualitatifs ?</li> <li>▪ Ces indicateurs sont-ils désagrèges par sexe ?</li> <li>▪ Citer les exemples d'indicateurs prévus pour mesurer l'évolution des inégalités entre les hommes (garçons) et les femmes (filles) dans le secteur et domaine couvert</li> </ul>		
<p><b>Analyse de la budgétisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est-ce que la planification budgétaire prend en compte les activités visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes?</li> <li>▪ Est-ce que les ressources allouées aux activités genre sont suffisantes pour apporter le changement escompté dans le domaine du genre?</li> <li>▪ Est-ce que les hommes et les femmes ont un accès équitable au niveau de l'allocation des ressources destinées à la mise en œuvre de la politique et/ou du programme analysé?</li> <li>▪ Y a-t-il des activités concernant le genre qui ont été proposées et qui n'ont pas reçu d'allocation de ressources pour leur mise en œuvre ?</li> </ul>		
<p><b>Analyse du dispositif opérationnel et de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est-ce que les acteurs de la mise en œuvre de la politique sont clairement identifiés dans le document de politique et/ou programme?</li> <li>▪ Quels sont ceux qui sont chargés de la mise en œuvre des activités genre incluses dans ce programme? Ont-ils les capacités techniques requises ou doivent-ils faire appel à des ressources humaines externes ?</li> <li>▪ Quels sont les acteurs chargés de suivre la mise en œuvre des activités liées au genre dans le secteur?</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Quel est le dispositif prévu pour collecter les données sur l'exécution des activités genre et rédiger les rapports périodiques de suivi ?</li><li>▪ Quels sont les outils techniques à élaborer pour rendre compte de l'évolution des indicateurs relatifs aux inégalités liées au genre dans le secteur ou domaine couvert?</li></ul>		
---	--	--